

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 15 avril 2021  
Rapporteur :  
Monsieur Hervé HERRY**

**N° 12**

**Participation au salon de l'immobilier professionnel SIMI en 2021**

**Depuis 2015, Quimper Bretagne Occidentale participe au salon de l'immobilier SIMI à Paris sur un stand commun avec d'autres agglomérations bretonnes (Lorient, Saint Brieuc). Il est proposé de renouveler l'opération du 8 au 10 décembre 2021. Le montant de la contribution pour 2021 serait de 5 037,33 € TTC pour Quimper Bretagne Occidentale compte tenu des sommes engagées et reportées de l'édition 2020, annulée pour cause de COVID.**

\*\*\*

Le SIMI est le principal salon annuel des professionnels de l'immobilier d'entreprises. Il a lieu depuis 18 ans à Paris, en décembre, au Palais des congrès, Porte Maillot avec 26 000 visiteurs et 460 exposants.

Depuis 2015, Quimper Bretagne Occidentale participe tous les ans au salon de l'immobilier SIMI à Paris sur un stand commun avec d'autres agglomérations bretonnes : Lorient et Saint Brieuc. De part leur expérience des cinq éditions passées, Côtes d'Armor Destination (CAD) continue d'être l'organisateur matériel du salon et fédère ainsi les autres agglomérations moyennes. Ce qui de surcroît permet de nouer des liens utiles et durables entre nos territoires partenaires face aux métropoles régionales et du Grand Ouest.

L'objectif est de poursuivre cette action pour :

- Renforcer un réseau breton des agglomérations de taille moyenne étant précisé que les métropoles régionales brestoises, Rennaises sont déjà regroupées depuis des années sur un stand commun avec Nantes, Angers et Saint-Nazaire et d'accéder à une meilleure visibilité ;
- Diminuer les coûts (au prorata du nombre de participants). Le coût du salon 2019 était de 50 830 € pour l'ensemble des agglomérations.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 28/04/2021  
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2021 (accusé de réception du 27/04/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Quimper Bretagne Occidentale pourrait ainsi à nouveau valoriser son territoire, ses projets et les promouvoir auprès d'investisseurs nationaux et internationaux.

En 2019, Quimper Bretagne Occidentale était présent sur le stand commun avec les autres agglomérations bretonnes. Le bilan de cette opération est très positif (52 contacts pour QBO). L'association des structures est pertinente et donne une approche Bretagne intéressante en terme de visibilité et montre une capacité à se regrouper vecteur d'image positive vis-à-vis de l'extérieur. Le niveau de fréquentation a permis des prises de contacts intéressantes pour la collectivité.

Suite à l'annulation du SIMI 2020, Lorient Agglomération, Quimper Bretagne Occidentale, Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc ont décidé de reporter leur participation au Salon 2021, qui aura lieu les 8, 9 et 10 décembre 2021.

CAD, en accord avec les co-exposants a négocié avec les organisateurs du salon :

- Le maintien de l'emplacement du stand afin de limiter les couts du standiste ;
- Un prix au m<sup>2</sup> identique à 2020 (habituellement la hausse est de 5 % par an).

Il est proposé de participer à l'opération portée par CAD à hauteur de 17 700 € TTC.

Cela correspond à :

- La réservation du stand et l'inscription au Salon ;
- La réalisation du stand : consultation du standiste, pilotage de l'aménagement du stand... ;
- La gestion financière du projet ;
- L'organisation des réunions de préparation et de débriefing ;
- La réalisation des actions de communication communes (presse, newsletters, réseaux...);
- La formalisation du bilan de la participation au SIMI et la restitution des résultats aux partenaires ;
- L'appui logistique et technique de CAD.

La rémunération de l'agence (CAD) pour le travail effectué est incluse et correspond à 1 000 € TTC par Agglomération. Compte tenu des montants déjà versés en 2020, de 12 662,67 €, pour 2021, la contribution de Quimper Bretagne Occidentale s'élèvera à 5 037,33 € TTC

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - de valider la participation de Quimper Bretagne Occidentale au SIMI 2021 à hauteur de 5 037,33 € TTC ;

2 - de signer la convention de partenariat avec Côtes d'Armor Destination.